

PROCES-VERBAL

SEANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL INTERCOMMUNAL Association intercommunale scolaire de l'Esplanade AISE

Le mercredi 8 septembre 2021 à 19h00

Présidence de Monsieur le Préfet Olivier Fargeon

ORDRE DU JOUR :

Présidence du Préfet :

1. Accueil, ouverture de l'assemblée.
2. Contrôle des présences.
3. Assermentation des membres du Conseil intercommunal et des suppléants.
4. Election du/de la Président/e du Conseil intercommunal.
5. Election du/de la secrétaire du Conseil intercommunal.

Présidence du/de la Président/e du Conseil intercommunal :

1. Election du/de la Vice-président/e du Conseil intercommunal.
2. Election des scrutateurs du Conseil intercommunal.
3. Election des scrutateurs-suppléants.
4. Election du/de la secrétaire suppléant/e.
5. Election des membres du Comité de Direction.
6. Election du/de la Président/e du Comité de Direction.
7. Election de la commission de gestion et des finances.
8. Election de la commission des constructions scolaires.
9. Election de la commission de révision du règlement du Conseil intercommunal.
10. Election des deux délégués du Conseil Intercommunal au Conseil d'Etablissement.

Présidence du Préfet :

1. Assermentation des membres du Comité de Direction et du/de la Président/e.
2. Lecture et approbation du procès-verbal d'installation.
3. Communications diverses.

Ces opérations se déroulent conformément à la Loi sur les Communes du 28 février 1956.

Il est constaté que ces nominations au Conseil intercommunal ont été faites régulièrement.
La liste des délégués est déposée sur le bureau.

Il a également été constaté que ces élections n'ont donné lieu à aucun recours.

Fonctionne comme secrétaire provisoire : Mme Vanessa Wicht

Fonctionne comme scrutateurs provisoires : Mme Ademi Majlinda et M. Luc Mouthon

23 conseillers sont présents.

4 conseillers sont excusés.

1 conseiller est absent.

7 membres du Comité de Direction sont présents.

1 membre du Comité de Direction est excusé.

0 membre du Comité de Direction est absent.

8 suppléants sont présents.

3 suppléants sont excusés.

1 suppléant est absent.

Les conseillers et/ou suppléants et/ou membres du Comité de Direction absents seront assermentés à la première séance du Conseil intercommunal à laquelle ils se présenteront.

Chaque membre et chaque suppléant du Conseil intercommunal est appelé, solennise la promesse légale, ensuite le Comité de Direction et enfin la Présidente du Comité de Direction, selon l'article 62 de dite loi.

Est élue (tacitement) Présidente du Conseil intercommunal : Mme Antonella SALAMIN

Est élue (tacitement) Secrétaire du Conseil intercommunal : Mme Vanessa WICHT

Reprise de la présidence par Madame Antonella SALAMIN

Est élu (tacitement) Vice-président du Conseil intercommunal : M. Nicolas BECK

Sont élus (tacitement) scrutateurs et scrutateurs suppléants du Conseil intercommunal :

▪ **Scrutateurs :**

M. Olivier MERMOUD, Coinsins
Mme Claudia ROVELLI-WASSER, Saint-George

▪ **Scrutateurs Suppléants :**

Mme Mélanie DELUZ, Begnins
M. David MIGNOT, Saint George

Est élue (tacitement) secrétaire suppléante : Mme Karin PASCHE

Sont élus (tacitement) au Comité de Direction :

1. Mme Anne STIEFEL, Begnins
2. Mme Monya JACCARD, Burtigny
3. Mme Marlyse PERROSET, Coinsins
4. Mme Claudine VANAT-GACHET, Duillier
5. Mme Chantal LANDEIRO, Le Vaud
6. M. Damien RICHARD, Longirod
7. M. Jean-Jacques NICOLET, Marchissy
8. Mme Céline ETOUPE, Saint-George

Est élue (tacitement) Présidente du Comité de Direction de l'Association :

- Mme Claudine VANAT-GACHET

Sont élus (tacitement) membres de la Commission de gestion et des finances (5 membres et 2 suppléants) :

1. M. Michel PEYTREGNET, Duillier
2. M. Luc MOUTHON, Marchissy
3. M. Marc MAZZARIOL, Bassins
4. M. Pierre-Alain KUMMER, Longirod
5. Mme Lucy NIGGLI, Coinsins

6. Mme Majlinda ADEMI, Begnins
7. Mme Mélanie DELUZ, Begnins

Sont élus (tacitement) membres de la Commission des constructions scolaires (5 membres et 2 suppléants) :

1. Mme Cécile MARTINI, Bassins
2. Mme Karin PASCHE, Begnins
3. M. Yvan SCHLUP, Le Vaud
4. Mme Bachak ZANON, Burtigny
5. Mme Lucy NIGGLI, Coinsins

6. M. Luc MOUTHON, Marchissy
7. M. Laura BOUGET, Saint-George

Sont élus (tacitement) membres de la Commission de révision du règlement du Conseil intercommunal (3 membres et 2 suppléants) :

1. Mme Laura, BOUGET, Saint-George
2. Mme Conceição DANZ, Vich
3. M. Nicolas BECK, Le Vaud

4. Mme Claudia ROVELLI-WASSER, Saint-George
5. M. Patrick VIQUERAT, Longirod

Election des deux délégués du Conseil Intercommunal au Conseil d'Etablissement.

1. M. Yvan SCHLUP, Bassins
2. Mme Cécile MARTINI, Bassins

Reprise de la Présidence par Monsieur le Préfet qui procède à l'assermentation des membres du Comité de Direction et de la Présidente.

Il est constaté qu'il n'existe aucun lien de parenté prohibé entre la Présidente du Conseil Intercommunal et la secrétaire (selon l'article 12 et 114 de la Loi précitée)

Le procès-verbal est lu et approuvé.

La séance est levée à 20h00

La Présidente :



Antonella Salamin



La Secrétaire



Vanessa Wicht